

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 289. — 4 JUIN 1966



(Photo A.F.P.)

Comment lutter contre les licenciements

(p. 8)

VIETNAM

Six heures bien remplies

Cinq mille personnes à la Mutualité, à cette époque de l'année, avec guère plus de quarante-huit heures de préparation, c'est mieux qu'un succès : c'est un triomphe. Les « Six heures pour le Vietnam » ont ainsi prouvé que des actions de masse contre la guerre du Vietnam étaient aujourd'hui possibles.

Ce furent six heures bien remplies. A 18 h. 30, Madeleine Réberieux, qui présidait la séance, dessine en quelques phrases le sens de cette manifestation et égrène la longue liste des organisations qui ont fait connaître leur soutien : Jeunesse universitaire chrétienne, Comités universitaires du Mouvement de la Paix, Centre national des jeunes médecins, Fédération de Paris du P.S.U., Etudiants socialistes unifiés, Comité Sorbonne, Comité d'action contre la guerre du Vietnam, etc. La section du V^e arrondissement du parti communiste, qui n'avait pas, jusque-là, fait connaître son appui, apporte son soutien au dernier moment.

La soirée commence par un documentaire sur la vie au Vietnam du Nord, qui est présenté par Joris Ivens et commenté par Jean-Pierre Sergent. Puis, à 20 heures, la foule se disperse à travers toute la Mutualité.

C'est d'ailleurs à ce moment que l'on se rend pleinement compte de l'affluence : la grande salle est pleine, il n'y a plus une place assise et des centaines de militants sont debout ou assis dans les travées pour écouter, notamment, la chorale vietnamienne. On se bouscule dans les couloirs, où les militants du Centre national des jeunes médecins, en blouse blanche, recueillent de l'argent pour des médicaments. Et les quatre salles de cinq cents places où se tiennent quatre colloques simultanés sont également pleines à craquer : des journalistes, des universitaires, des hommes politiques y animent des discussions passionnées sur « la situation au Sud-Vietnam », « L'impérialisme américain dans le Sud-Est asiatique », « La lutte contre la guerre du Vietnam dans le monde » et « Le Vietnam et la politique française ». Tout le monde se retrouve à 21 heures dans la grande salle pour entendre le message et les remerciements de Pham Van Quang et Duong Ding Thau, délégués de l'Union de la jeunesse pour la libération du Vietnam du Sud et la sobre intervention de M. Smale, professeur à l'Université de Berkeley, animateur du Vietnam Day Committee, qui se termine ainsi : « Aujourd'hui, j'ai honte de mon pays. »

A 22 heures, Hugues Aufray chante ; son tour de chant sera continuellement entrecoupé d'applaudissements avant qu'il ne parte, à 22 h. 30, pressé par l'horaire.

Les personnalités invitées et les représentants des organisations prennent alors place à la tribune. A côté des professeurs Schwartz, Fraisse, Labrousse, à côté de Madeleine Réberieux et de Joris Ivens on peut voir, notamment, Pierre Kahn, pour le Comité d'action contre la guerre du Vietnam, Christian Guerche pour le P.S.U., Gilles Berger pour les E.S.U., Josefovitch pour le Mouvement de la Paix, Terrel pour l'U.N.E.F., etc.

Loleh Bellon lit alors une lettre de la femme de Troï, martyr de la résistance vietnamienne, exécuté à Saïgon. Et c'est Roger Blin qui, après avoir dit quelques poèmes vietnamiens, d'une voix brisée par l'émotion, lisait, au nom des vingt et un intellectuels qui avaient patronné cette soirée, un vibrant manifeste pour la paix. Enfin, à 23 h. 30, Joris Ivens présentait lui-même son film « Le ciel et la terre » sur lequel devait s'achever cette soirée.

J. K.

Naissance

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Jean-Michel, fils du secrétaire général de Seine-Maritime, Michel Beregovoy, et de notre camarade Simone Beregovoy. Nos meilleurs vœux de santé à la maman et au bébé.

Rencontre P.S.U.-Parti communiste

Les délégations du P.S.U. et du Parti communiste se sont réunies le 25 mai pour examiner les problèmes que pose l'élaboration d'un programme commun à toutes les formations de gauche. Elles ont décidé d'en poursuivre l'étude approfondie au cours de prochains entretiens. Une nouvelle rencontre aura lieu le 9 juin.

Réunions du parti

— Marc Heurgon participera à une assemblée des militants des Basses-Alpes, le samedi 4 juin, à Château-Arnoux et des Alpes-Maritimes, le jeudi 9 juin, à Nice.

— Le Congrès fédéral du P.S.U. de la Drôme aura lieu à Crest le 5 juin (salle de la mairie) avec la participation de Serge Mallet.

Deux journées d'études sur le contre-plan

— Colloque sur les problèmes économiques de la Picardie :

Dimanche 12 juin. — Hôtel de ville de Montdidier (Somme), sous la présidence de Marcel Ville, conseiller général P.S.U. de Maignelay, avec la participation de Pierre Beregovoy et de Jean-Marie Faivre.

— Colloque pour l'élaboration d'un contre-plan pour la région de Provence :

Samedi 11 et dimanche 12 juin. — Ecole de plein air de La Seyne (Var), avec la participation de Marc Heurgon, Hubert Prévot et Michel Oriol.

C.E.S. de Meurthe-et-Moselle

La prochaine conférence du Centre d'études socialistes de Meurthe-et-Moselle aura lieu le vendredi 3 juin, à 20 h. 30, au Caveau de l'Excelsior, rue Raymond-Poincaré, à Nancy.

Conférencier : M. Michel Massonau, économiste.

Stages d'été

Lutte des classes en France en 1966

Des controverses se sont élevées à la suite du colloque de Grenoble. Le réexamen de certaines positions traditionnelles du socialisme est apparu à tort à certains camarades comme une mise en cause de l'idée même de socialisme et de celle de conflit de classes.

Dans ces conditions, le Service de Formation a jugé nécessaire d'organiser un stage d'été pour discuter plus avant ces problèmes.

Ce stage aura lieu dans la région parisienne, en bordure de la Seine, du lundi 18 juillet, au matin, au samedi 23 juillet, à 18 heures.

Chaque participant devra verser, voyage et séjour compris, environ 70 francs.

Le programme détaillé sera communiqué dans les prochains numéros de « Tribune Socialiste ».

Les grands thèmes seront :

— Le néo-capitalisme entraîne-t-il l'intégration des travailleurs ou de nouvelles formes de luttes de classe ?

— Quels sont les problèmes essentiels autour desquels tourne la lutte des classes actuelle ?

— Les travailleurs veulent-ils le pouvoir ?

— Les aspirations des travailleurs peuvent-elles trouver satisfaction au niveau des entreprises ? Sinon, comment ?

Les camarades sont priés de s'inscrire dès que possible 8, rue Madeleine pour faciliter l'organisation du stage.

Thème : L'entreprise. Perspectives socialistes. Une planification effective. Une véritable nationalisation. La gestion ouvrière.

—O—

Les conférences du cycle 1966 du Centre d'études socialistes de Meurthe-et-Moselle consacrées à l'entreprise sont éditées.

Accompagner toute demande d'un mandat de 7,50 F au nom de Mme Gebler, 15, rue Bel-Air, 54-Laxou. C.C.P. 114-897 Nancy.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre camarade Claude Barret, survenu à la suite d'un accident de voiture dans la nuit du dimanche au lundi de la Pentecôte.

Agé de 37 ans, Claude Barret, journaliste et reporter, avait collaboré à « T.S. » à plusieurs reprises, com-

mentant les événements politiques des pays où sa profession l'avait conduit (Venezuela, Angola, Chine...). Il s'était intéressé également à la rubrique « Télévision », qu'il souhaitait pouvoir reprendre à la rentrée d'octobre.

A sa femme et à ses enfants, nous présentons nos sincères condoléances et leur disons notre émotion et notre affection.

Notre camarade Urbain Dole, secrétaire de la section de Villeurbanne et membre de la direction fédérale, vient d'avoir l'immense douleur de perdre son épouse, décédée à l'âge de 40 ans à la suite d'un accident de voiture.

A lui-même, à ses quatre jeunes enfants, nous renouvelons l'assurance de notre sympathie et de notre fraternelle affection.

Après Grenoble

Mendès-France dialogue avec ses camarades P.S.U. dans le 13^e arrondissement

Le 25 mai, la section P.S.U. du 13^e a organisé une rencontre élargie, destinée à ses militants P.S.U. et à des amis syndicalistes et responsables divers de l'arrondissement sur la Rencontre de Grenoble.

Nos camarades Mendès-France et Martinet, ainsi que Claude Bourdet, conseiller municipal du 13^e, et Michel Grimal, conseiller suppléant, ont répondu aux nombreuses questions qui leur ont été posées sur le symposium de Grenoble.

Ce qui frappait le plus dans cette assemblée de 300 personnes, c'était sans doute sa jeunesse et le grand nombre des camarades engagés dans les entreprises de l'arrondissement (S.N.E.C.M.A., Panhard...), appartenant aux diverses centrales syndicales. Ce n'est pas le retour aux anciennes équipes et à leurs erreurs de la IV^e République qu'espéraient ces jeunes : c'est, comme à Grenoble, les voies et moyens de l'avancée vers une VI^e socialiste.

En réponse aux questions sur la démocratie après la prise du pouvoir, sur les nationalisations, sur la participation des travailleurs à la gestion, sur la construction d'une Europe non capitaliste et indépendante des Etats-Unis, sur les conditions d'une alliance de la gauche et les grandes lignes du programme commun sur lequel s'entendront, chacun des orateurs a commenté les réponses et les discussions de Grenoble et développé les propositions du P.S.U., afin de rendre inévitable l'alternative socialiste au gaullisme.

Claude Bourdet a particulièrement insisté sur la volonté socialiste des participants au colloque de Grenoble et sur les contradictions de la politique extérieure et intérieure de de Gaulle. Gilles Martinet a fait remarquer que l'évolution des techniques et les nouveaux rapports entre citoyens dus à la révolution technologique devaient, grâce à nos efforts, conduire la société française vers la voie socialiste que préconise le P.S.U. Il a fustigé sévèrement les gens soi-disant de gauche, qui préparent des alliances électorales avec Pinay (à Saint-Etienne), ou Pradel (à Lyon).

Enfin, Pierre Mendès-France a rappelé avec netteté que le P.S.U. œuvrait avec efficacité et persévérance depuis cinq ans pour l'avènement des idéaux socialistes, et qu'il proposait des positions claires, tant sur le court terme que le moyen terme pour arriver au socialisme.

Il a souligné la nécessité d'un programme commun qui permette aux citoyens de s'entendre clairement et loyalement sur l'action à entreprendre dans la marche vers le socialisme, et l'instauration d'un Etat socialiste où les syndicats garderont leur indépendance et leur pouvoir de contestation. La représentativité des citoyens devra alors être totale : politique d'abord, dans une assemblée élue au suffrage universel, mais

aussi économique, sociale, culturelle, etc., dans un Conseil (à la fois économique et représentatif des régions) où tous ceux qui participent à la vie du pays seront représentés comme membres de la société socialiste.

Trois heures furent hélas trop courtes pour épuiser un si riche dialogue. Mais la section P.S.U. du XIII^e a vu dans la qualité de l'assistance et l'intérêt des débats, la confirmation de sa solide implantation locale et un encouragement à continuer son travail en profondeur.

De nombreuses adhésions ont été recueillies à la suite de cette réunion et bien des assistants ont demandé à garder contact et même à participer à la vie de la section.

H. B.



Nos camarades Pierre Mendès-France, Gilles Martinet, Claude Bourdet et Michel Grimal, pendant la réunion du XIII^e.

Comptes rendus du colloque de Grenoble

Jeudi 2 juin. — Toulouse, avec Georges Servet.

Vendredi 3 juin. — Limoges, avec Gilles Martinet et Claude Gault, rédacteur en chef adjoint de *Témoignage Chrétien*.

— Privas, avec Serge Mallet.

Lundi 6 juin. — Avignon, avec Jean-François Armogathe et Marc Heurgon.

Mercredi 8 juin. — Aix-en-Provence, avec Marc Heurgon.

Lyon. - Table ronde le 15 juin

Comment construire le socialisme ? Table ronde et débats publics mercredi 15 juin, à 20 h. 30, salle des Réunions industrielles, place de la Bourse, Lyon (2^e), avec la participation d'André Barthélemy (P.S.U.), Claude Bernardin (Tocqueville), Suzanne Gerbe (P.S.U.), Robert Jourdan (Tocqueville), Paulette Lacaze (Ligue des Droits de l'Homme), Suzette Rata (C.F.D.T.), André Rougemont (C.F.D.T.), André Soulier (Convention).

LE GAULLISME RASSURANT

LE gaullisme en est à l'époque du gant de velours.

S'il envoie MM. Pompidou, Giscard d'Estaing, Edgar Faure affronter « Face à face » avec, bien entendu, tous les égards dus à leur rang de ministres de la V^e République, ce n'est pas par hasard.

Qui oserait en effet prétendre, ayant vu et entendu ces trois excellences, que le gaullisme est un régime autoritaire ?

Allons donc !... Edgar Faure, en jouant hier soir avec talent, le rôle de compère bonhomme du gaullisme, avait une mission bien précise à remplir : il devait rassurer l'électeur.

Comment ! le gaullisme serait un régime personnel ? Entendez la réponse d'Edgar Faure, ancien président du Conseil qui ne tolérerait pas d'être traité comme un sous-secrétaire d'Etat : il affirme sans rire appartenir à un gouvernement collégial. A l'écouter, on croit voir le général de Gaulle, battu à la majorité des voix du Conseil des ministres, accepter le verdict et s'incliner sans mot dire devant un choix autre que le sien.

Comment ! le régime gaulliste serait au service du capitalisme ? Entendez les confidences de M. E. Faure. Il n'est qu'un économiste, financier, technicien, gestionnaire, préoccupé exclusivement du sort des agriculteurs ; défenseur, certes, des céréaliers, des éleveurs mais aussi des petits exploitants, des jeunes agriculteurs... de « tous les secteurs à qui il faut donner satisfaction ». A aucun moment il ne se pose le problème de la politique générale du gouvernement. Il fait son travail sans s'occuper du reste. Et si besoin est, il a une réponse technique toute prête.

Comment ! le gaullisme serait un régime de droite ? Entendez l'aveu d'Edgar Faure. Lui, il est homme du centre. Ni atlantique, ni soviétique. Un peu plus social que Giscard, un peu moins conservateur. Pour le Plan et contre les 600.000 chômeurs prévus par ce même plan. Il comprend les grèves et plaint les grévistes... de leur incompréhension. A la fois partisan d'un libéralisme socialiste et d'un socialisme libéral... Passons ! D'abord la droite cela n'existe pas. Personne n'avoue en être. Par conséquent...

Et puis il y a le credo final. J'y crois, nous dit E. Faure : à la vocation ministérielle, à la morale, à l'opportunisme, à la France, à l'Europe, au général, à la vocation présidentielle...

Est-ce que cet excellent numéro a plu au général de Gaulle ? Nous le pensons. Comment a-t-il été jugé par les millions de téléspectateurs ? Nous imaginons qu'ils ont rendu hommage à l'habileté et qu'ils ont dit en plus : « Sacré

par Harris PUISAIS

bonhomme »... comme après un bon spectacle.

Et c'est là que la plaisanterie s'arrête.

E. Faure, ministre de de Gaulle après l'avoir été de la IV^e République, c'est le symbole d'une continuité politique... dont le gaullisme, après l'avoir décrié, entend tirer parti pour séduire les électeurs :

Ne parlons pas des institutions, de la politique étrangère ou militaire, de la justice, de la police... non, restons-en à la politique économique et sociale qui conditionne la survie du capitalisme et rassure les tenants de l'ordre. Constatons-le : il y a continuité.

M. E. Faure, sous la IV^e fut le chef de la coalition politique la plus à droite... (pardon : au centre)... il demeure dans cette ligne. Il régenté à nouveau un monde qu'il connaît bien. Les règles du jeu sont restées les mêmes. Les hommes qui se suivent sont de la même famille. Un Giscard d'Estaing hier conseiller d'Edgar Faure, aujourd'hui à la recherche d'une autre forme d'efficacité politique intra-gaulliste, n'est guère différent d'un Debré ou d'un Pinay. Tous ils s'adaptent à la société. Ils en assurent la gérance. Et cela au mieux des intérêts de ceux qui les choisissent. Ils établissent une permanence. Entre gens du même monde. Pour les mêmes buts.

Lorsque E. Faure parle des grèves de 1953 et de celles de 1966, il ne les ana-

lyse pas en fonction des réalités sociales. Il ne les conçoit que comme un phénomène psychologique voué à un échec normal. Seul le pouvoir est maître du bien qu'il peut faire. Lui seul sait.

Et pourquoi les travailleurs ne feraient-ils pas confiance à ces hommes intelligents, brillants, sûrs d'eux-mêmes, ayant le sens de l'Etat et répondant avec tant d'assurance ? Oui pourquoi ? Puisque, à les entendre, rien n'a changé. Le gaullisme n'est qu'une continuité, lui aussi. Une sorte de radical-socialisme de la V^e République.

Oui, reconnaissons-le, il est difficile, avec nos seules armes de « contester » tout cet appareil du Pouvoir, de dire qu'au contraire tout a changé, de prouver que le système est totalement différent, que l'équilibre des valeurs est renversé, que le vrai pouvoir n'est pas celui qu'on présente, qu'il agit dans l'ombre, et qu'il est au service d'intérêts condamnables.

Cette lutte pour démystifier, pour dénoncer le mensonge sous tous ses masques, pour redonner leur juste mesure aux « champions » du général, pour leur opposer une autre politique, une autre conception de la vie des hommes ; cette lutte il faut avoir conscience qu'on ne peut l'entreprendre qu'à condition de ne pas imiter ceux que l'on veut battre, de ne pas tomber dans les pièges qu'ils nous tendent.

A en croire E. Faure, la future majorité comprendrait les U.N.R., les giscardiens... et les autres, parmi lesquels il se compte et que nous appellerons donc en hommage à son œuvre littéraire : « les turgotistes ».

Bien que les divergences qui les caractérisent ne soient encore que timidement esquissées, il est certain qu'elles ne feront que s'amplifier.

Et nous sommes sûrs que le jour où de Gaulle disparaîtra, toute cette fausse unité volera en éclats.

C'est pourquoi nous sommes exigeants dans la période actuelle sur les conditions d'unité de la gauche française.

Nous ne voulons pas qu'elle aussi vole en éclats. Nous voulons qu'elle reste un bloc uni et fort. Pour triompher dans son « Face à face » avec le gaullisme.

Après le 17 mai, les syndicats s'interrogent

Le succès du mouvement du 17 mai, marqué à la fois par le nombre des grévistes et l'ampleur des manifestations, a surpris le gouvernement et sans doute les syndicats eux-mêmes.

La C.G.T. et la C.F.D.T. vont s'adresser une nouvelle fois au C.N.P.F. pour demander l'ouverture des négociations réclamées depuis le début de l'année. Dans les secteurs public et nationalisé, les deux organisations s'adressent au Premier ministre pour réclamer « une véritable discussion de leurs revendications », les fédérations devant agir de même en direction des ministres de tutelle. De même F.O. demande l'ouverture de discussions, en particulier chez les fonctionnaires.

Cependant, le Pouvoir continue à faire la sourde oreille. Il est significatif à ce sujet que l'O.R.T.F. ait ignoré ce qui s'est passé le 17 mai. Sans doute le gouvernement et le patronat misent-ils sur l'approche des vacances qui n'est guère favorable à l'action revendicative.

La journée du 14 juin

La C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas encore répondu, à l'heure où nous écrivons, aux propositions de la F.E.N. pour une grève générale de vingt-quatre heures ou une grève interprofessionnelle de quarante-huit heures. Et si les comités de liaison

des secteurs public et nationalisé ont déclaré vouloir « donner rapidement suite au mouvement du 17 mai », il est peu probable que des mouvements d'envergure aient lieu avant les vacances.

Toutefois, dans le secteur privé, les fédérations de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. ont décidé une nouvelle journée d'action qui aura lieu le 14 juin. A noter, que seules F.O. et la C.G.C. ont signé l'accord intervenu dans la métallurgie parisienne, qui majore de 20 % les salaires minima, la C.G.T. et la C.F.D.T. estimant que les « barèmes minima ne correspondent à rien ».

L'action sera étendue le 14 juin à d'autres corporations, telles que le textile et les industries chimiques (dans ce secteur avec la participation de la fédération F.O.).

D'une façon générale, le succès du 17 mai facilitera à l'automne une relance de l'agitation sociale, encore que la proximité des élections législatives posera certains problèmes aux syndicats. Peut-être ira-t-on vers des actions plus diversifiées comme le souhaitent certains militants de la C.F.D.T.

Un syndicalisme gaulliste ?

Les controverses actuelles au sein de la gauche inclinent effectivement les syndicats à une grande prudence, même s'ils sont conscients de la di-

mension politique de leur action. C'est ainsi qu'ils se sont refusés le 17 mai à une exploitation politique du mouvement et que la présence de François Mitterrand n'a pas été jugée opportune dans le défilé de la Bastille à la Nation.

Cela n'empêche pas la propagande officielle de laisser entendre que les grèves actuelles sont politiques. Il se trouve malheureusement des syndicalistes pour apporter de l'eau à son moulin.

C'est le cas de certains représentants de la droite de Force Ouvrière, tel le secrétaire de la Fédération F.O. des transports, Felce, qui, hostile au mouvement du 17 mai, a été jusqu'à écrire : « Les rémunérations des nationalisés ne figurent qu'à titre de couverture morale... Il s'agit de diffuser dans les masses un mécontentement générateur de nouveaux comportements électoraux. »

C'est aussi le cas de la « C.F.T.C. maintenue » qui, avec la C.G.C., s'est refusée à donner des consignes de grève le 17 mai sous prétexte d'éviter la « politisation ».

Joseph Sauty lui-même, a opposé, dans une interview accordée au *Front travailliste* — un nouvel organe des « gaullistes de gauche » — la grève des mineurs de 1963 aux mouvements actuels : « ... Et, qui peut donc soutenir que les travailleurs ne s'interrogent pas une fois de plus sur la « politisation » de leurs revendications ? »

Notons d'ailleurs que cette analyse

ne concorde pas avec celle des partisans les plus lucides du régime actuel qui, tel le sénateur Debù-Bridel, dans *Notre République*, reconnaissent que le mouvement du 17 mai a été le plus important depuis 1958 et qu'il témoigne d'un mécontentement certain.

Nous ne mettons pas en doute la sincérité de Joseph Sauty, non plus que les difficultés actuelles de la lutte revendicative chez les mineurs. Cependant, la facilité avec laquelle le gouvernement a reconnu la représentativité de son organisation, qui n'a de bases véritables que chez les mineurs et dans certains syndicats d'employés, risque d'en faire l'instrument du Pouvoir pour tenter de diviser les forces syndicales.

A l'inverse, l'accord C.G.T.-C.F.D.T. a été un élément décisif dans la relance de l'action revendicative depuis le début de 1966.

Ces faits permettent de mesurer l'erreur des militants qui, dans les autres centrales, ont sous-estimé — au nom d'un laïcisme mal compris — l'importance de la transformation de l'ancienne C.F.T.C. et prétendent mettre sur le même pied la C.F.D.T. et la « C.F.T.C. maintenue ».

Quand ils ne préfèrent pas cette dernière, comme le bureau confédéral de F.O. qui vient de s'entretenir avec les dirigeants de l'organisation de la rue Bachaumont.

LORRAINE

Années sociales 1963-1966

A nouveau, des conflits rebondissent dans les mines de fer lorraines, et pour qui est étranger à cette région, il est difficile d'en comprendre les raisons, les informations diffusées par la presse nationale écrite, parlée et télévisée étant plutôt parcimonieuses, brèves, nuancées, et peu objectives, quant aux grèves justifiées de ceux que communément l'on appelle « les gueules jaunes ».

Est-il utile de rappeler que tout a commencé il y a trois ans avec l'annonce de la fermeture de puits, et des premiers licenciements, et que la réaction légitime des mineurs fut la grève de mars 1963, assortie de cette mémorable marche sur Paris, où ils reçurent un accueil chaleureux de la population laborieuse de la capitale. C'est à cette époque que, sous la pression ouvrière, le patronat accepta, en présence du préfet igame représentant du gouvernement, de traiter avec les travailleurs du fer de problèmes considérés jusqu'alors comme une chasse gardée. Ces travaux, qui durèrent près de trois mois, furent dé-

inactifs et n'acceptent jamais cette régression sociale, forts des solutions valables et objectives qu'ils ont toujours proposées.

Il y a quelque temps, c'était l'annonce de la fermeture totale, pour juin, de la mine d'Ottange. Là, les travailleurs obtinrent des améliorations sur les recommandations de la Table ronde ; augmentation de l'indemnité de licenciement portée de trois à cinq mois, gratuité du logement pendant cinq ans, et certaines garanties de reconversion (mot qui est dénué de tout sens dans les mines de fer, car il s'agit en réalité d'un reclassement plutôt synonyme de déclassement).

Au mois de mars dernier, licenciements à la mine de Valleroy, appartenant à la société d'Ottange, citée plus haut. Eh bien, si paradoxal que cela paraisse, la direction de cette mine refusa aux travailleurs les mêmes compensations que celles accordées à Ottange. Ces derniers ne s'en laissèrent pas conter, et c'est accompagnés de leurs épouses qu'ils occu-

la demi-heure qui suivit de deux escadrons de gendarmerie mobile qui investirent les lieux. Ce n'est que le lendemain soir (devant la solidarité des gueules jaunes ; leurs camarades des autres puits ayant cessé le travail pour apporter leur soutien, l'appui des femmes et de toutes les couches sociales de la population) que les forces de police évacuèrent les lieux, ne laissant sur place que quelques gendarmes des brigades locales. Les mineurs firent de même et mirent en place un piquet de grève symbolique dans l'attente de l'entrevue prévue avec l'ingénieur des mines et les représentants de la Chambre syndicale pour le surlendemain, lundi.

Cette entrevue s'avéra négative car, contrairement à leur promesse, les représentants du patronat pratiquèrent la politique de la chaise vide. Devant cette mauvaise foi flagrante, les travailleurs réoccupèrent le carreau de la mine. La grève dura encore quelques jours, à l'échéance desquels la direction ayant pris l'engagement de surseoir à la diminution des salaires jusqu'à la fin de l'année, et quelques améliorations au sort des licenciés ayant été enregistrées, les mineurs reprisent le travail.

Contre toute attente, la deuxième grève sans occupation éclata le 4 avril au puits de Murville. En effet, jamais un tel mouvement ne frappa cette exploitation, les travailleurs ayant souvent succombé, malgré les recommandations des responsables syndicaux, au paternalisme patronal ; l'arme employée : « Il n'y aura jamais de licenciements dans notre mine. » Cependant quelques semaines auparavant quatre-vingt-cinq licenci-

annonça rester sur ses positions concernant le cahier de revendications des travailleurs. Il fallut, quelques jours plus tard, une réunion à laquelle assistait le sous-préfet, pour fléchir son intransigeance et que soient accordés aux licenciés un reclassement et quelques substantielles compensations, les autres points des revendications devant être étudiés après la reprise du travail fixée au 3 mai.

A peine le travail avait-il repris normalement à Murville que la direction de la mine de La Mourière annonçait, le 5 mai, le licenciement de soixante-dix-huit travailleurs et la fermeture de l'exploitation en plusieurs étapes pour la fin de l'année. Il aura donc fallu trois ans pour liquider cette exploitation qui employait à l'origine quatre cent quatre-vingt-dix-sept travailleurs. Là aussi, la réaction des travailleurs a été l'occupation totale de l'entreprise, soutenue en cela moralement et matériellement par l'ensemble de la population. Cette grève risque d'être dure et longue car, dans ce conflit, on se heurte à nouveau à la toute puissante intransigeance du patronat qui, jusqu'à ce jour, 21 mai, n'a pas toujours daigné recevoir les travailleurs ; le préfet, quant à lui, ne pouvant leur accorder une audience, faute de temps.

En conclusion, le bassin ferrifère vit en permanence dans un climat de conflits, de dégradation et d'inquiétude, sans que pour autant aucune solution soit recherchée par le pouvoir depuis plus de trois ans. C'est dire qu'il est complice du patronat, à moins qu'il ne soit bafoué par le grand capital qui, en liquidant le patrimoine national pour son seul profit, continue son action malfaisante de colonisation de la Lorraine. Les travailleurs ne s'y trompent pas, et sur le plan syndical l'unité d'action n'a jamais atteint un niveau aussi élevé, et la prise de conscience s'en ressent, car à quelque corporation qu'ils appartiennent tous se sentent directement ou indirectement concernés. Nous en voulons pour preuve la présence à toutes les manifestations de représentants des cheminots, des sidérurgistes, des travailleurs du bâtiment, du corps enseignant et, sur le plan commerciaux, il n'est pas rare qu'un président d'association prenne la parole au cours d'un meeting et pas rare non plus de voir des membres du clergé suivre les manifestations.

L'unité qui se manifeste sur le plan syndical trouve, bien entendu, son prolongement sur le plan politique, et nos visites aux travailleurs en grève nous l'ont confirmé à l'occasion de conversations sur les perspectives des prochaines législatives. Non seulement la notion de candidature unique de toute la gauche dès le premier tour sur un programme commun et un contrat de gouvernement est, de loin, la plus mobilisatrice, mais encore l'impression prévaut que s'il en était autrement non seulement les travailleurs de Lorraine ne comprendraient pas mais, ce qui est plus important, ils ne pardonneraient pas.

R. Maurice.



(Photo Keystone.)

1963 : C'était la marche de deux mille mineurs sur Paris.

nommés « Recommandations de la Table ronde ». A l'issue de ceux-ci, bien que le patronat, aidé en cela par la passivité complaisante du pouvoir, annonçât le maintien de la fermeture de plusieurs puits et des licenciements, les mineurs obtinrent néanmoins quelques compensations pour les licenciés, telles que reclassement dans la sidérurgie, indemnité de licenciement équivalant à trois mois de salaire, aide de la C.E.C.A. pendant un an, logement assuré trois ans, contre-paiement d'un loyer après le sixième mois d'occupation des lieux.

L'on pouvait donc être en droit de penser qu'à la suite de la fermeture des puits dit non rentables, les licenciements et les déclarations à la Table ronde du préfet igame Laporte disant sa confiance dans l'essor du bassin ferrifère lorrain, appuyé en cela par le représentant patronal Roland Labbé, qui déclarait « que le but de cette table ronde était d'atténuer ou de supprimer l'inquiétude qui régnait dans la région au sujet de l'avenir du bassin ferrifère lorrain », la situation de l'emploi se trouvait normalisée dans les mines de fer. Il n'en fut rien, puisque trois mois plus tard, le même M. Labbé licenciait dans sa propre exploitation (mine de Sancy, à Trieux - 54) 258 travailleurs, soit la moitié de l'effectif total. L'on se souvient de la longue et magnifique grève de 79 jours au fond de la mine que cette inhumaine décision provoqua, et à l'issue de laquelle quelques nouvelles compensations furent accordées aux travailleurs licenciés ; il n'est pas exagéré d'écrire que le combat des mineurs de Sancy-Trieux fut et reste le phare de la corporation.

Depuis, le patronat, libre d'agir à sa guise, continue à licencier dans les autres puits de mines, et parallèlement, diminue les horaires de travail, entraînant une diminution de 40 % du pouvoir d'achat des travailleurs. Certes, les syndicats ne restent pas

pèrent le carreau et les locaux administratifs, ayant quelques jours auparavant, à l'annonce des licenciements, effectué une marche remarquable sur la sous-préfecture de Briey. L'occupation de la mine dura toute la nuit, et dans la matinée du lendemain, le comité d'entreprise était avisé de la visite du président du Conseil d'administration de cette société, qui accepta de discuter, bien que les locaux fussent toujours occupés. A l'issue de cette entrevue, les mineurs obtinrent satisfaction sur la presque totalité de leurs revendications et certaines garanties concernant la reconversion.

Parallèlement, deux autres grèves défrayèrent la chronique. La première à Anderny-Chevillon le 16 mars, à l'annonce d'une diminution de salaires de 10 %, bien que, suite au licenciement en octobre dernier de 70 mineurs, la production soit passée de 11 tonnes à 17 tonnes par homme. Au bout de trois semaines de grève, la direction, maintenant le préalable de la reprise du travail pour entamer toutes discussions, donna des assurances qu'elle s'entretiendrait en comité d'entreprise des différentes revendications des travailleurs, le vendredi 15 avril.

Les mineurs, qui n'ont jamais été des partisans du tout ou du rien, reprirent donc le travail. Leur colère fut grande en apprenant, à l'issue de la séance du comité d'entreprise, que, non seulement, la direction qui maintenait le principe de la diminution des salaires, annonçait une nouvelle vague de cent soixante-dix licenciements d'ici à 1967.

En réponse, les mineurs occupèrent les locaux administratifs, bloquant le directeur dans son bureau, ainsi que les installations et carreau de la mine. La direction et les représentants du pouvoir avaient tout prévu et cherché l'épreuve de force ; nous en voulons pour preuve l'arrivée dans

ments eurent lieu, et c'est principalement pour protester contre le désintéressement de direction à la reconversion des licenciés (communication aux licenciés de photocopies des petites annonces de la presse nationale et régionale) que ce mouvement vit le jour. Entre-temps, la suicide d'un licencié vint alourdir encore le climat, et c'est le 8 avril, jour fixé par la direction pour discuter avec le comité d'entreprise du sort des licenciés, que l'occupation du carreau et des douches commença, les responsables syndicaux, accompagnés des travailleurs et de leurs épouses pour appuyer leurs revendications, ayant trouvé les grilles d'entrée de la mine cadenassées et, bien entendu, le directeur absent.

Les mineurs s'installèrent alors véritablement dans la grève dans l'unité la plus totale, et s'organisèrent dans l'ordre et la discipline. Ce fut la deuxième phase du mouvement. La situation n'évoluant pas, les mineurs, dans une troisième phase, occupèrent les bureaux administratifs et bloquèrent définitivement l'entrée du carreau à l'aide d'un lourd camion, complétant ainsi l'occupation entreprise le vendredi saint. Puis ce fut l'entrevue négative de Paris où les délégués syndicaux, convoqués tout spécialement pour rencontrer les administrateurs de leur société, durent se contenter de la lecture d'un communiqué qui ne pouvait en rien modifier la position des grévistes, bien au contraire. Le mouvement de grève se poursuivant, le directeur entra en contact avec les responsables syndicaux et s'engagea à recevoir le comité d'entreprise si le préalable de l'évacuation de l'exploitation était accepté.

Là encore, les travailleurs, faisant à nouveau un geste de conciliation, évacuèrent les lieux. Mais, une fois de plus, le directeur fit preuve de mauvaise foi car, à l'issue de la longue séance du comité d'entreprise, il

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique :
HARRIS PUISAIS

Directeur adjoint :
GERARD CONSTANT

Rédacteur en chef :
ERIC BERGAIRE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20
● Rédaction : 01, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

● Publiecité : Geneviève Mesguiche 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39
Pub. Littéraire: 71, r. des St. Pères, Paris
Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F

Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication :
Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
62-61, rue La Fayette
Paris (9^e)

La réforme de la prud'homie

« Eh bien, je vais aller aux Prud'hommes. » Vette expression que nous entendons souvent dans la bouche de travailleurs montre bien l'importance de cette juridiction dont le rôle est de régler les différends entre patrons et salariés.

Cependant l'institution des Prud'hommes connaît une crise incontestable, en raison notamment de l'évolution intervenue sur le plan politique économique et social depuis sa création (le premier Conseil de prud'hommes a vu le jour sous Napoléon I^{er}, tandis que le statut actuel de la prud'homie fut promulgué par les lois de 1905 à 1907). Le fait que les conseils n'apparaissent pas toujours adaptés à leur tâche, qu'ils soient trop peu nombreux et élus seulement par une minorité de travailleurs, sert d'arguments à certains hommes proches du Pouvoir pour demander la suppression de l'institution. Au contraire, la C.G.T. et la C.F.D.T. se déclarent favorables à son maintien mais demandent une profonde réforme.

Pour sa part la C.G.T. a tenu les 23 et 24 avril une conférence syndicale nationale pour la défense et l'extension de la prud'homie. Notre ami Jean Schaeffer, secrétaire confédéral, a présenté à l'ouverture de la conférence un rapport fort documenté.

Pour souligner l'évolution de la législation sociale qui rend plus complexe et plus difficile la tâche des conseils de prud'hommes, le rapporteur a fait appel à son expérience personnelle. « ...Quand j'ai commencé à travailler, a-t-il dit, que m'importaient les conventions collectives (elles n'existaient pas), les congés payés (il n'y en avait pas), mes relations avec les délégués du personnel ou les comités d'entreprise (ils n'étaient pas institués), mes droits en matière de Sécurité sociale, de retraite (que ce soit du régime de Sécurité sociale ou complémentaire), de chômage et dans bien d'autres domaines encore, où tout a été créé peu à peu, imposé au patronat et au pouvoir politique à la suite de luttes dont malheureusement le souvenir tend à s'estomper laissant l'impression fausse que ces conquêtes sont « normales », qu'elles sont le fruit naturel d'une évolution et non le résultat de l'ardeur des travailleurs et de leurs organisations professionnelles. »

Les progrès d'une législation sociale étendue, les grands élans revendicatifs de 1936 et de la Libération ont abouti (en particulier à travers les conventions collectives) au développement d'une jurisprudence « par ailleurs touffue et donc malaisée à connaître et à utiliser ». D'où l'importance grandissante qu'ont prises les relations juridiques entre salariés et employeurs. Le militant syndicaliste ne peut plus se contenter, comme au début du siècle, de se fier à son bon sens, il lui faut se spécialiser et le « militant juridique » est aujourd'hui un technicien à sa manière.

Une adaptation nécessaire

Il existe actuellement en France environ 240 conseils de prud'hommes — pour la plupart dans les grands centres industriels — couvrant quatre millions et demi de salariés, alors que 7 ou 8 millions de travailleurs relèvent des 280 tribunaux d'instance jugeant en matière prud'homale.

« Mais, a ajouté Schaeffer, il n'y a pas que le nombre et l'implantation géographique qui soient contestables, on peut encore critiquer, au moins pour certains conseils, l'insuffisance du nombre des conseillers et la désuétude de la délimitation de leur compétence. Cette dernière dépend de la nomenclature des professions énumérées par le décret qui a créé chaque conseil. Or, ces textes sont si anciens que, par exemple, les tonneliers et les cochers de fiacre y figurent, mais non les innombrables emplois nés de l'évolution accélérée de la science et de la technique, et qui trouvent une place grandissante dans les industries modernes. » De plus, il faut déplorer l'exclusion de « l'immense majorité des travailleurs agricoles (il n'y a que quatorze sections agricoles pour toute la France !). »

L'insuffisance du nombre des conseils — ainsi que la lenteur des procédures — entraînent parfois des jugements tardifs susceptibles de décourager les demandeurs, dans la Seine, par exemple, où certains doivent attendre une année ou da-

vantage l'issue de leur affaire pour peu que celle-ci ait nécessité une enquête... ». Cependant la création de nouveaux départements dans la région parisienne devrait fournir « l'occasion d'une large rénovation ».

D'autre part, les conseils sont attaqués en raison de leur désignation par un faible nombre d'électeurs, ce qui résulte en particulier des conditions à remplir pour être électeurs et de l'éloignement fréquent du domicile par rapport au lieu du vote (lequel a d'ailleurs lieu un dimanche).

A cet égard, le rapporteur a été amené à formuler deux principes : « En matière d'électorat, donc, il y a lieu de mettre fin à de telles mesures discriminatoires qui conduisent à des inscriptions faibles en nombre comme en pourcentage des ressortissants des professions concernées et à faire élire les conseillers par une minorité. Sur le plan de l'éligibilité, par contre, la connaissance approfondie de la profession — et donc la justification d'une pratique professionnelle suffisante — doit demeurer un élément fondamental. »

Cela est indispensable si l'on veut sauvegarder la désignation par voie d'élection que certains voudraient voir remettre en cause mais à laquelle le congrès mixte de la prud'homie — composé de conseillers patrons et salariés — a manifesté son attachement. Il est clair que la suppression des élections prud'homales constituerait « un précédent dangereux » pour d'autres élections (délégués du personnel, comités d'entreprise, conseils d'administration des Caisses de Sécurité sociale, etc.).

D'après une enquête effectuée auprès des U.D. de la C.G.T., celle-ci détient, sur 2.367 sièges recensés, 1.567 sièges, soit 66,20 p. 100 ; la C.F.D.T., 17,82 des sièges ; F.O., 8,44 p. 100.

Il faut noter que M. Foyer a préconisé — avant d'être ministre de la Justice — la suppression des conseils de prud'hommes qui est également réclamée sur le plan parlementaire (projets Fanton).

Le caractère paritaire des conseils est menacé par les prétentions des magistrats, qui tout en parlant des « juges amateurs de bonne volonté », voudraient que les juges professionnels viennent coiffer ces derniers.

D'autre part, on a préconisé dans le cadre du Marché commun l'institution de tribunaux du travail de type italien ou allemand.

Enfin la doctrine gaulliste qui vise à mettre fin au « petit jeu représentatif et syndical » pourrait favoriser la disparition ou la transformation des conseils de prud'hommes qui connaissent ainsi le sort des conseils d'administration des H.L.M. ou des commissions régionales d'appel de la Sécurité sociale.

Le moyen de pallier ces menaces réside en premier lieu dans une campagne faite auprès de l'opinion publique, campagne qui n'aurait pas seulement un caractère défensif mais tendrait à faire admettre l'adoption nécessaire de l'institution aux réalités d'aujourd'hui, autrement dit de sa modernisation.

Des propositions constructives

A cet égard, la C.G.T. a adressé en 1960 un avant-projet à tous les groupes parlementaires.

Cet avant-projet comporte notamment la création obligatoire de conseils de prud'hommes dans tous les centres industriels, agricoles et commerciaux d'une certaine importance. Il préconise également l'extension de la compétence des conseils à tous les travailleurs, quelles que soient la branche d'activité ou la profession dont ils relèvent, l'allègement et l'accélération des procédures.

Par ailleurs, le projet insiste sur la réforme des conditions d'élection, propose le vote sur les lieux de travail, dans des conditions analogues à celles existant pour les élections de la Sécurité sociale.

Des suggestions ont été faites auprès du ministère des Affaires sociales pour assurer une participation plus élevée des électeurs inscrits aux élections de novembre 1966.

Enfin la C.G.T. prévoit la création de chambres d'appel prud'homales et d'un conseil supérieur de la prud'homie statuant en cassation, composé de conseillers élus.

Selon Schaeffer, « l'intention est de promouvoir l'idée d'instances d'appel à la fois plus proches et moins oné-

reuses que les cours d'appel et plus compréhensives des données particulières, des litiges du travail que les magistrats formés au Code civil ».

Pour la C.G.T. le fonctionnement des conseils de prud'hommes devrait être financé par une taxe à répartir sur une base communale, entre les entreprises et les employeurs occupant du personnel salarié.

On peut discuter certaines des propositions contenues dans ce projet de

réformes ; on ne saurait nier leur caractère constructif.

Aussi bien la conférence les a reprises et a souligné que « pour assurer le succès des revendications énumérées ci-dessus, une large information des travailleurs et l'action unie sur le lieu du travail en direction des chambres patronales et des pouvoirs publics sont déterminantes ».

Maurice Combes.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Licenciements à Pompey

A la suite de l'annonce par la direction des Acieries de Pompey de prochaines mesures de licenciement touchant 450 à 600 ouvriers et employés, le Bureau fédéral a fait parvenir le message suivant aux travailleurs qui manifestaient, le vendredi 27 mai, à Pompey :

« Le Bureau fédéral de la Fédération de Meurthe-et-Moselle du P.S.U. assure les travailleurs des Acieries de Pompey de sa totale solidarité et de son soutien sans réserve.

Constatant :

1) que les travailleurs ont été trompés — la direction des Acieries déclarant encore récemment que tout allait bien, au moment même où elle prévoyait des licenciements ;

2) que la Société des Acieries de

Pompey a bénéficié de prêts publics considérables à un taux d'intérêt exceptionnellement bas (4 %), mais, dans le but d'obtenir le maximum de crédits a omis, semble-t-il, à l'époque, de faire état de mesures de licenciement.

Le Bureau fédéral dénonce de pareils abus de confiance et le mépris ainsi témoigné envers les ouvriers et employés.

Il déclare que les Pouvoirs publics sont au pied du mur et que leur réaction sera un test, les travailleurs ne pouvant se contenter de bonnes paroles ni de vœux pieux.

Il demande l'annulation des mesures de licenciement et appui les travailleurs dans leur lutte pour que soient reconnus la dignité du travail et les droits des travailleurs. »

SAONE-ET-LOIRE

Unité syndicale

La municipalité U.N.R. de Montceau-les-Mines avait invité Michel Debré à venir inaugurer la Foire-Exposition départementale qui se tient cette semaine à Montceau-les-Mines.

Souci d'attirer l'attention du ministre de l'Economie sur la situation économique de la région ? Peut-être... Opération pré-électorale ? Certainement... Les organisations syndicales départementales C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., F.D.S.E.A., M.O.D.E.F. avaient décidé d'organiser une manifestation de protestation. Il faut noter que cette manifestation est le premier acte accompli par ces organisations depuis qu'elles ont décidé récemment de créer un Comité permanent de liaison.

Plusieurs centaines de militants ont répondu à cet appel avec d'autant plus de rigueur que les Usines Schneider du Creusot venaient d'annoncer un nouveau licenciement de 200 travailleurs.

Après la prise de parole des responsables syndicaux, les manifestants se sont dirigés en cortège vers la mairie afin d'appuyer par leur présence la délégation qui sera reçue par Debré.

De nombreux appels émanant des organisations et partis de gauche étaient venus renforcer l'action syndicale.

A Montceau même, ces organisations avaient fait leur appel commun proposé par la section P.S.U.

Justice enfin rendue à une grande œuvre!



ROMAIN ROLLAND

Une presse enthousiaste salue le centenaire de la naissance d'un de nos grands écrivains dont l'œuvre vient de sortir du "purgatoire", cet oubli passager, injuste mais inévitable, qu'a connu par exemple celle de Victor Hugo. Jean Guhenno écrit dans le Figaro Littéraire : "J'ai vu beaucoup d'hommes et même de grands hommes, je n'en ai pas connu de plus grand". Et André Maurois : "J'ai toujours admiré Romain Rolland". Enfin Maurice Nadeau, dans le Nouvel Observateur : "Injustement oublié dans son pays Romain Rolland est célèbre à l'étranger. En Russie il a atteint le record absolu du tirage avec 7.500.000 exemplaires et partout dans le monde, de grandes manifestations ont lieu à l'occasion du centenaire de sa naissance".

A cette occasion également, le texte intégral des trois œuvres maîtresses de Romain Rolland : Jean-Christophe, l'Ame Enchantée, Journal des années de guerre 1914-1919 - œuvres qui représentent 32 volumes dans des éditions ordinaires - a été publié dans une magnifique édition de bibliothèque, sur papier bible, en trois volumes seulement, trois beaux volumes 14 x 20, reliés pleine peau fauve, tête or véritable, fer spécial au dos et fillet sur le premier plat tiré au balancier à l'or fin. La Librairie Pilote vous offre pour quelques jours, à l'occasion du centenaire, ces 3 volumes réunis sous un élégant emballage, payables en 10 mensualités de 19,50 F, en 3 de 61 F, ou 180 F comptant, avec droit de retour dans les 5 jours. Hâtez-vous de profiter de cette occasion pour enrichir votre bibliothèque de cette œuvre qui restera comme l'une des plus riches et les plus exaltantes du début du siècle.

BON à adresser à la Librairie PILOTE, 22, rue de Grenelle, Paris 7^e

Veillez me faire parvenir les 3 vol. des œuvres de Romain Rolland. Si je ne les renvoie pas dans les 5 jours dans leur emballage d'origine, je les réglerai comptant 180 F en 3 mensualités de 61 F en 10 mensualités de 19,50 F

Nom..... Prof.....

Adresse.....

..... Tél.....

N° C.C.P..... ou bancaire.....

Banque..... Ag. ou adr.

Signature :

La guerre du Vietnam

III. QUE PEUT-ON FAIRE ?

Attendre et laisser faire ?

Que peut-on faire ? C'est la question que l'on se pose évidemment devant un problème aussi énorme et aussi redoutable. Et l'on est tenté de se dire que l'on peut peut-être remettre le soin de faire quelque chose à plus puissant que soi. Pourquoi, après tout, ne pas attendre et laisser faire ? (1).

I. — Se fier aux désirs de paix du gouvernement américain ?

Certes, pour l'heure, les Américains poursuivent résolument l'escalade, nous l'avons vu. Mais ils affirment même temps être plus désireux que jamais de rétablir la paix au Vietnam. Le président Johnson, dit-on à Washington, est à tout moment disposé à interrompre le déroulement des opérations. Il suffirait que Hanoi accepte l'une des procédures de négociations sans condition théoriquement admises par le gouvernement américain. A défaut de la médiation de l'O.N.U. recuée par les Nord-Vietnamiens — à juste titre, puisqu'ils n'en sont pas membres, non plus que la Chine — l'intervention des différentes puissances signataires des accords de Genève de 1954 et de 1962 serait bien accueillie par Washington

américains qui ont toujours pensé et n'ont jamais caché que les bombardements reprendraient et que la guerre continuerait. Pourquoi ?

C'est qu'il est apparu que les Américains ont eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'entamer des négociations, par exemple en mai 1965 lorsque le gouvernement français, informé par le représentant en France du Nord-Vietnam, fait part aux Américains que les quatre points du programme de règlement selon les Nord-Vietnamiens (indépendance, recherche de l'unité du Vietnam, liberté pour le Sud de se déterminer seul, évacuation des troupes étrangères) ne sont pas des préalables, mais des principes : que les autorités américaines les reconnaissent, et des négociations pourraient s'ouvrir — en réponse, les Américains reprennent aussitôt les bombardements sur le Nord interrompus depuis cinq jours. En juillet, le président Johnson « brûle » volontairement le Canadien Seaborn en train de prendre — avec son approbation ! — des contacts discrets au Nord. De même que M. Rusk rendra inutiles les informations que lui a transmises M. Fanfan au sujet des souhaits de paix chinois, en les divulguant sans les utiliser. A quoi bon une tournée des capitales, si dans le même temps on ignore soigneusement toutes les ouvertures pos-



(Photo A.F.P.)

Le vice-président HUMPHREY et le général KY : *Se méfier toujours de l'allié.*

si elle s'exerçait dans le seul, sens d'une pression sur Hanoi.

Pour prouver sa bonne volonté, le président Johnson a généreusement suspendu pendant quelques semaines le flot de bombes sur le Nord, et expédié ses émissaires à travers le monde dans une vaste offensive « de paix », une tournée des capitales ; pour prouver aussi l'aspect humanitaire de l'action américaine au Vietnam, le président des Etats-Unis a convoqué subitement une conférence d'Honolulu, avec coups de canon, parades militaires, et « plan économique » pour aider ces pauvres paysans vietnamiens, pour lutter « contre la faim, l'ignorance et la maladie », et pour préparer ces jours idylliques qui verront des élections libres se dérouler au Vietnam.

Mais personne dans le monde n'a pris au sérieux toute cette agitation spectaculaire : ni Hanoi ni Pékin, les mieux placés pour savoir ce qu'il en est des souhaits de paix de l'Amérique. Ni les Nations Unies, où M. Thant refuse de couvrir l'opération. Ni les autres pays. Ni même les militaires

sibles des capitales directement intéressées ? A quoi bon, si dans le même temps on ne fait aucune tentative pour engager un dialogue avec les combattants ? N'est-ce pas promettre monts et merveilles au Vietnam tandis qu'on l'écrase et le déchire ?

En vérité, tout ceci sent la vente publicitaire ; il s'agit de vendre à travers le monde la bonne conscience américaine, il s'agit de se rallier l'opinion internationale. « Nous avons déployé des efforts intenses et déterminés pour acquérir le soutien du monde entier », déclare M. Johnson. De cela, nul ne doute ! Mais où est la recherche de la paix ? Comment prétendre la rechercher lorsqu'on soutient contre toute évidence que le Vietcong est une création artificielle du Nord, que les combattants ne représentent rien, que des bandes de pillards et de brigands, que — simplement — ils « agressent le Sud » pour lui imposer le communisme. Les combattants auront beau demander qu'on vérifie leur représentativité, Hanoi aura beau, de son côté, offrir maintes possibilités de négociation, les Américains ne semblent pas l'avoir entendu ni pouvoir l'entendre : il n'est pire sourd... Et la guerre continue.

Par ailleurs, nous avons bien des raisons de suspecter l'Amérique et son désir de paix. M. Johnson ne l'a-t-il pas dit lui-même dans son message sur l'« état de l'Union » : « Nous resterons au Vietnam parce que, en Asie et dans le monde entier, il y a des pays dont l'indépendance présente et future repose, dans une large mesure, sur la confiance qu'ils mettent en la protection américaine. » Nous savons ce que cela veut dire : Saint-Domingue nous a clairement démontré le désir américain de « protéger » les pays « indépendants »... Il est clair que, de plus en plus,

l'Amérique, inquiète de la puissance grandissante de la Chine, inquiète de la présence à ses portes de la puissante Amérique latine, s'oriente vers une politique d'intervention brutale partout où elle le jugera nécessaire, d'abord à sa sécurité et ensuite à ses intérêts, politique dont Saint-Domingue et le Vietnam sont la double manifestation. Le budget n'a-t-il pas été voté en bloc pour les deux pays : 700 millions de dollars pour les deux interventions ? Il s'agit là d'une stratégie à l'échelle mondiale, née de l'équilibre nucléaire (et peut-être d'un déséquilibre en faveur des Etats-Unis) — afin de maintenir un *status quo* qui empêche les mouvements de libération nationale de faire pencher, par le poids démographique et géopolitique, l'équilibre « idéologique » en faveur du socialisme (politique dite « du verrou »). Cet interventionnisme triomphant s'appuie sur un immense orgueil : « Ils ne connaissent pas le président des Etats-Unis,

2. — Cela nous regarde-t-il ? Et Wilson ne s'en occupe-t-il pas ? Et de Gaulle ?

Faut-il alors laisser agir plus puissant que soi ? Faut-il laisser les Etats intervenir auprès des dirigeants américains pour leur faire accepter la paix ? D'une part, les Etats n'interviennent que lorsqu'ils ne risquent pas, ce faisant, de porter préjudice à leurs intérêts. D'autre part, aucun n'a réussi jusqu'ici, lorsque cela a été tenté. Harold Wilson s'est ridiculisé dans ses tentatives ! Les travaillistes anglais soutiennent bien trop ouvertement et trop inconditionnellement la politique américaine et l'O.T.A.S.E. pour qu'on les prenne très au sérieux. Soutien de la livre sterling oblige ! Certes, les Anglais ont peur, comme tout le monde, des risques de l'escalade ; mais leurs efforts n'iront pas plus loin que des prières polies...

C'est probablement le gouvernement français — nous pouvons rendre cette justice à de Gaulle, ayant assez d'autres raisons de le critiquer — qui a eu l'attitude la plus prudente et la plus ferme pour un gouvernement bourgeois. Depuis déjà 1963, la thèse française est qu'il n'y a pas de victoire militaire possible au Vietnam ; or, et cela malgré l'écrasante supériorité de l'armement américain,

il ne cédera pas ; s'appuie aussi sur la confiance totale dans ses propres richesses, dans ses propres forces militaires ; sur la hantise parfois naïve du communisme (par exemple, si la presse japonaise critique le point de vue américain sur le Vietnam, une seule explication : c'est que les communistes ont réussi à s'infiltrer aux postes de responsabilité de la presse japonaise ! C'est M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat au State Department, qui l'affirme. On le voit, les machines électroniques qui mécanisent les données politico-stratégiques, aux Etats-Unis, paraissent avoir parfois des réactions de psychologie curieusement adolescentes...

Il apparaît donc que tout indice, tout signe, la moindre velléité de véritable indépendance, seront immédiatement étouffés par les Etats-Unis, en Amérique latine, en Asie ou ailleurs. Dans cette perspective, il est dérisoire de prétendre faire croire à son désir de paix.

c'est ce qui ressort aujourd'hui de cette guerre. Les Vietnamiens ne peuvent rejeter les Américains à la mer, faute de puissants moyens techniques et du fait de la vulnérabilité logistique à laquelle ils s'exposeraient dans des tentatives de ce genre ; mais les Américains ne peuvent durablement occuper un terrain conquis si difficilement, ni assurer leur sécurité ! A moins d'accepter pleinement le génocide, il n'y a pour eux non plus aucun espoir de victoire militaire.

Mais le gouvernement français a peut-être réussi à gagner l'oreille de Pékin et des Vietnamiens, il n'a pas réussi à imposer la paix et n'y réussira pas plus que le pape, faute de moyens de pression sur les Américains. Pour l'instant, il semble bien qu'il ne suffise donc pas d'attendre que les autres fassent quelque chose à notre place.

Germaine Pivasset.

Prochainement :

NOTRE RESPONSABILITE

FINLANDE

Les communistes dans le gouvernement

Pour la première fois depuis 1948, les communistes entrent dans le gouvernement d'un pays de l'Europe capitaliste. Cet événement important vient de se produire dans la petite Finlande qui, en dépit de ses guerres avec l'U.R.S.S., possède le parti communiste relativement le plus fort en Occident (après le P.C. italien).

Pratiquant une politique de neutralité pro-occidentale — un peu comme l'Autriche — la Finlande doit malgré tout ménager son puissant voisin. L'U.R.S.S. n'avait certes pas vu d'un bon œil l'éviction des communistes du gouvernement en 1948, le ministre de l'Intérieur de l'époque, membre du P.C., ayant été accusé de noyauter la police pour tenter de rééditer le « coup de Prague ». Cependant, les Soviétiques misaient depuis lors sur le parti agrarien (devenu le parti du centre), auquel appartenait le président de la République, Kekkonen, qui s'était toujours efforcé de faire prévaloir une politique de bons rapports avec Moscou. Par contre, la bête noire de l'U.R.S.S. était le président du parti social-démocrate, Tanner, qui est mort en avril dernier. D'ailleurs, depuis 1950, les sociaux-démocrates ne participaient plus au gouvernement, en partie à la suite de pressions exercées par les Soviétiques.

Toutefois, Leskinen, le successeur de Tanner, s'était rendu à Moscou, afin d'apporter certains apaisements sur l'attitude de son parti. Or, il s'est trouvé qu'en mars dernier, les sociaux-démocrates ont été les grands vainqueurs des élections législatives, devançant notamment les ex-agrariens avec 55 députés contre 49 à ces derniers et 41 aux démocrates populaires (communistes).

Le président Kekkonen a donc chargé le social-démocrate Rafaël Paasio de former le gouvernement, qui était présidé avant les élections

par le leader du parti du centre, M. Virolainen (devenu depuis lors président du Parlement).

Après deux mois de négociations laborieuses, le nouveau cabinet vient d'être constitué avec la participation des sociaux-démocrates, des ex-agrariens, des communistes et des socialistes de gauche ou simonites (du nom de leur président Simonen, qui devient ministre de la Justice). A noter que la politique extérieure de la Finlande ne subira pas de changement, puisque l'ancien ministre des Affaires étrangères Karjalainen (du parti du président de la République) est maintenu dans ses fonctions.

On enregistre cependant des réactions diverses au sein du parti social-démocrate, dont certains membres reprochent au président Paasio d'avoir fait trop de concessions à ses partenaires ex-agrariens, tandis que d'autres voient d'un mauvais œil la participation des communistes au gouvernement.

Ceux-ci font d'ailleurs leur entrée par la petite porte avec trois ministres sur vingt (dont celui des Affaires sociales). On leur a refusé notamment le portefeuille de l'enseignement, domaine où ils préconisent d'importantes réformes.

Tel qu'il est, le nouveau gouvernement finlandais dispose de 152 voix de majorité sur 200 députés, les partis de droite (conservateurs, libéraux finnois et suédois) étant rejetés dans l'opposition.

La situation économique depuis longtemps difficile — qui impose des mesures d'austérité — est sans doute pour beaucoup dans le compromis intervenu.

Cependant, si une hirondelle ne fait pas le printemps, l'entrée des communistes dans le gouvernement finlandais montre que le spectre de la guerre froide est en train de s'éloigner.

(1) Voir T.S. 286 et 287.

UN PARTI DE LA GAUCHE : LE P.S.U.

On peut commander le livre de Guy Nania, *Un Parti de la gauche : le P.S.U.*, préfacé par Edouard Depreux, à l'administration de Tribune Socialiste, 54, boulevard Garibaldi.

THÉÂTRE

Celle de Verdun



Du caf' conc' à Brecht.

Le hasard aura voulu que l'on commémore Verdun au moment où un hangar de banlieue (1) démystifie avec beaucoup de talent ce que fut cruellement la guerre de 1914-1918. Si cela était en mon pouvoir, j'aurais vivement conseillé aux officiels des estrades et des discours de venir s'initier au pamphlet de Nanterre. Mais le rapprochement s'arrête là ; la suite de sketches qui constituent « Ah dieu ! que la guerre est jolie » est intéressante à de multiples autres égards. J'y verrai pour ma part une mise en cause de l'absurdité du carnage et des militaires qui manquent parfois de percussion pour taper dans le mille lorsqu'on s'y attend le moins.

J'y verrai également une comédie musicale bâtarde qui mêle habilement le café concert, les couplets brechtiens, la farce, le music-hall. A la fois synthèse de genres qui ouvre des perspectives sur quelque chose annexant à chacune des époques son style de pochade rythmée et sociale et qui, d'une autre manière, tâche, non sans succès de réussir la reconstitution d'une ambiance d'expression, ici celle dont on raffolait précisément dans les années 1914-1918. Ainsi le spectacle de Nanterre présente cette rare originalité de railler un moment en lui empruntant ses tics, son folklore, son style d'expression : le caf'conc' se retourne contre ceux dont il fit les délices et dont, semble-t-il, il était chargé de faire les délices.

La troupe du théâtre des Amandiers eût-elle disposé de moyens satisfaisants, sa réalisation aurait alors pu prendre une résonance nouvelle, en traçant les contours d'un mode dramatique un peu oublié, pour ne pas dire défiguré et injustement sous-estimé.

Pour revenir à Pierre Debauche, qui a conçu le spectacle de Nanterre, il réussit indiscutablement à faire mouche et à déchaîner le rire auprès d'un public, il convient de le noter, plus local et plus « populaire » qu'ailleurs. La connivence entre la salle et la scène est totale, et l'on s'étonne parfois de la simplicité, pour ne pas dire de la naïveté qui préside au choix des gags. Je songe par exemple à la dé-

monstration du salut militaire ou à l'exercice sous la conduite d'un adjudant idiot à souhait.

Cela ne va pas loin, du moins en apparence, et cela sent lourd la bonne sagesse des nations. Pourtant il y a le talent des acteurs, talent qui sait conserver la mesure ; pourtant il y a ce petit trait rouge que l'on décoche et qui fait basculer soudain la farce vers la tragédie. Il faut s'entraîner à hurler lorsque l'on s'apprête à transpercer l'ennemi à l'aide d'un mannequin, mais quand la recrue « bornée » finit par ahurir l'instructeur en poussant des cris sauvages de joie sadique, cela va plus loin que l'historiette de régiment.

De même, on ne saurait oublier la lecture-ballet des extraits de presse de l'époque ; des montagnes de bêtise nationaliste nous dominent, on ne le sait jamais assez et lorsque c'est du cru c'est encore meilleur, car indiscutable. J'aime ces pamphlets qui vont aux archives, aux sources, on s'évite ainsi les facilités de la démagogie tentatrice, tentation qui pointe aussi son nez à Nanterre, suffit-il de citer trois noms de sociétés américaines pour nous faire mesurer à quel point les plus grands massacres ont toujours été à la source des plus fructueuses affaires. Là, la dénonciation s'éprouve, on y flaire la thèse et le théâtre s'assouplit dans la phraséologie. Un texte parfois insuffisant li-

Si pour le lampiste les choses se répètent inlassablement, elles changent également ; il faudrait que l'on sente cette métamorphose. Ces réserves formulées, ne boudons pas notre joie. Rire de la guerre sans jamais trahir la pudeur qu'impose la souffrance, voilà le plus beau plaisir que Nanterre nous offre. Allez-y et votre plaisir sera aussi spontané que grave. Décidément, les banlieues ont créé un nouveau souffle, il nous faudra y revenir, car après Aubervilliers, Villejuif, Saint-Denis, Nanterre est un autre miracle, mais un miracle qui s'explique.

Claude Glayman.

(1) « Ah Dieu ! Que la guerre est jolie » au théâtre des Amandiers de Nanterre, réalisation de Pierre Debauche, avec Dany Dauberson. Tél. : BOI 37-13.

d'amour, il est un film où l'amour se prolonge en action.

Ayant voulu faire partager avec Lelouch le Grand Prix à Pietro Germi, pour *Signore i Signori*, le jury a déclenché en grande partie, avec ce choix trouble et inexplicable, la fureur de la presse. Que Germi ait été sifflé pendant quatorze minutes, que l'unanimité de la presse ait décerné au jury le Prix de la Vulgarité pour avoir choisi, entre autres, les deux films les plus grossiers de la compétition : *Signore i Signori* et *Alfie*, que l'ensemble des journalistes se soient munis de sifflets, de crécelles... pour manifester leur mécontentement, tout cela ne peut encore expliquer comment un film comme celui de Germi ait pu être présenté dans la compétition cannoise. Il est vrai que Favre Le Bret et les autres dirigeants préfèrent refuser un film comme *La Guerre est finie*, d'Alain Resnais, qui pouvait choquer l'Espagne, le film étant antifranquiste, plutôt que le film de Pietro Germi *Divore à l'italienne* était déjà une prostitution cinématographique, dans la même veine, mais déjà épuisée : nous avions déjà eu, toujours à Cannes et toujours du même Germi, *Séduite et abandonnée* ; cette fois-ci, il ne restait plus rien de la source, si ce n'est un film ennuyeux, de la plus sombre vulgarité.

Le Prix Spécial, qui doit récompenser une œuvre de recherche, a échoué, de par la volonté du toujours jury, le film britannique *Alfie*, de Lewis Gilbert, avec Michael Caine : ce film insipide, grossier, vulgaire, du dernier mauvais goût s'accordait fort bien avec le jury de ce XX^e Festival de Cannes. Parler plus longuement de ce film serait lui faire trop d'honneur.

Alors que le film britannique *Morgan, jou à lier* s'était surtout fait remarquer par son interprète masculin Oscar Werner, c'est Vanesse Redgrave qui a reçu, pour son interprétation dans ce film, le Prix d'Interprétation féminine. Il n'en reste pas moins que le film est une réussite totale.

En décernant le Prix d'Interprétation masculine à Per Oscarson, pour sa création dans le film danois *La Faim*, le jury ne pouvait faire autrement que de récompenser l'interprétation admirable de ce jeune acteur. Mais le film méritait mieux. Tiré du célèbre roman de Knut Hamsun et réalisé par Henning Carlsen, le film, d'une grande sobriété, austère, nous bouleverse. Il nous faut arriver à la moitié du film avant de pouvoir l'assimiler complètement sans restriction : c'est un film noble, grand, merveilleux.

L'U.R.S.S. devant recevoir un prix, le Prix de Mise en Scène, pour *Lénine en Pologne*, de S. Youtkevitch, lui a été offert. Ce film pour enfants n'a comme seul mérite de nous montrer l'extraordinaire interprétation de M. Chtrauch qui, n'ayant aucune ressemblance avec Lénine, s'identifia à ce point que, lors de la conférence de presse, nous n'arrivions pas à croire

que ce paisible acteur que nous avions en face de nous, rondet, soit celui du film. A part cela, le film est conventionnel, ennuyeux. Le portrait est mièvre, naïf, à ce point que l'on ne sait plus ce que nous devons faire : hausser les épaules ou rire.

Les grands films oubliés

Les sans espoirs de Miklos Jancso (Hongrie) est le seul film, dans cette compétition, qui, prenant un problème, sans compromission, sans faiblesse, l'a traité à fond, sans souci du facile, du larmoyant. Relatant la répression de l'Autriche, aux environs des années 1860, contre les maquisards hongrois : les sans espoirs ce film, mis en scène par un grand réalisateur hongrois, est dur, très dur, trop dur même, mais, par cela même, le réalisateur a fait son film sans hésitation, sans lâcheté, sans souci du public, dans ce que cette recherche, pour aller au public, a de bas. C'est peut-être le film que j'ai vu à ce jour qui possède un scénario à ce point complet, à ce point fascinant. La réalisation, soignée, est de grande « facture ». C'est là un très grand film que ce jury du XX^e Festival a voulu ignorer.

Les désarrois de l'élève Toerless, de V. Schoendorff (Allemagne), dont nous avons déjà parlé comme un film, peut-être le premier, annonçant un nouveau cinéma allemand, a, lui aussi, en raison même des audaces, du langage, de la réalisation, des interprètes, été rejeté du palmarès par un jury réellement imbécile et ignorant du cinéma dans sa plus grande partie.

Un jury ne pouvant admettre les audaces, ne pouvant admettre, ne pouvant apprécier *Modesty Blaise* de J. Losey (G.-B.). Malheureusement, ce film n'a pas été très bien compris par l'ensemble des spectateurs qui reprochent ce James Bond en jupon à Losey. Ce que Losey nous montre, ce qu'il veut nous dire, il faut le voir « entre les images », il faut comprendre l'inquiétude du réalisateur quand il montre un monde à ce point inquiétant, il faut voir son amertume quand, riant, nous remarquons à chaque fois que quelque chose de difficilement reconnaissable nous reste et nous donne un goût amer à ce rire.

Ce Festival de Cannes, s'il nous a montré d'excellents films, de moins bons et de gros navets (*Docteur Jivago*), nous aura permis également de rencontrer un nouveau cinéma, un jeune cinéma, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Yougoslavie...

Alcor.

Raimon à l'Olympia

Après ses nombreux succès, le jeune chanteur catalan Raimon sera l'invité de l'Olympia le mardi 7 juin, à 21 heures. Pour ce récital, prix spéciaux aux collectivités (8,75 F).

CINÉMA

Cannes : le contre-courant

Cannes ne pouvait, cette année encore, faire mentir sa réputation : une foire. Une foire où certains se plaisent à aller à contre-courant. Le Festival commença avec de grosses déceptions : *Cendres* de Wajda, *Made-moiselle* de Richardson... Puis d'excellents films, des grands films, pour la plupart de réalisateurs inconnus. Tout semblait devoir bien se terminer, lorsque le jury prit les films les plus vulgaires, les plus faibles et récompensa O. Welles en le déclarant hors concours et en lui rendant hommage.

En déclarant Orson Welles hors concours, tout en rendant hommage à son œuvre et en lui décernant le Prix du XX^e Anniversaire du Festival du Film pour son film *Chimes at Midnight*, le jury ne pouvait faire

autrement que de souligner ce grand, ce très grand film. Falstaff, c'est Orson Welles, Jeanne Moreau n'existe plus face à un très grand Welles, qui rend Shakespeare d'une manière inoubliable. Le film n'est que morceaux de bravoure, joie et, surtout, générosité, bonté. C'est là un des grands moments de ce Festival. Falstaff est un film qu'il faut voir, qu'il faut avoir vu.

En attribuant le Grand Prix à 50 p. cent à Claude Lelouch, pour son film *Un homme et une femme*, le jury s'est encore vu ratifier son choix par les « festivaliers ». Ce prix permettra à Lelouch de pouvoir continuer à travailler dans de meilleures conditions qu'il n'a pu le faire à ce jour. Son film est doux, rempli de naïveté ; il n'est pas simplement un film

Une offre absolument exceptionnelle de la LIBRAIRIE PILOTE

DES LIVRES RELIES PLEINE TOILE à tirage limité richement illustrés d'une valeur bibliophilique certaine au prix de livres brochés

Grâce à un accord passé avec certains clubs de livres, la Librairie PILOTE vous propose de choisir parmi quarante chefs-d'œuvre classiques et contemporains, luxueusement présentés, les ouvrages qui, pour une somme minimale (50 % environ de la valeur réelle), seront l'ornement de votre bibliothèque.

Citons parmi les quarante titres proposés : Les œuvres de Diderot (y compris la Religieuse) 29,50 F - Montherlant : Les Jeunes Filles (les 4 romans de la série) 25,00 F - Dostoïevski : Crime et Châtiment 17,00 F - Tolstoï : La Guerre et la Paix 29,50 F - Marguerite de Navarre : L'Heptameron 19,50 F - L'Univers de l'Encyclopédie (135 planches de l'édition originale) 39,00 F, et des ouvrages de Max Pol Fouchel, J. Rostand, Gogol, Kléa, Vercors etc., etc...

Adressez-nous le bon pour une documentation gratuite ci-dessous et vous recevrez sans aucun engagement de votre part la liste des ouvrages actuellement disponibles.

Si d'ailleurs vous passez ultérieurement commande, vous n'achèterez pas " chat en poche ", bénéficiant du droit de retour qu'offre habituellement la Librairie PILOTE, il vous suffira, si vous êtes le moins du monde déçu, de retourner les ouvrages pour être libre de tout engagement.

Mais attention, hâtez-vous ! Les stocks disponibles sont, pour certains titres, très limités et ceux-ci risquent d'être très rapidement épuisés.

BON pour une documentation gratuite à adresser à la Librairie PILOTE 22, rue de Grenelle PARIS (VII^e) valable seulement pour la France métropolitaine

Veuillez m'adresser, sans aucun engagement de ma part, la liste des livres luxueusement reliés pleine toile que vous proposez à des prix de vente exceptionnels.

Il est bien entendu que si ultérieurement je passe commande, je pourrai bénéficier, à la réception des ouvrages, du droit de retour dans les 5 jours.

Nom Prénom

Adresse

N° CCP ou bancaire Signature



Lecteurs de "T.S." répondez à ce questionnaire sur LES LICENCIEMENTS

La Fédération de Seine-Banlieue du P.S.U. a pris l'initiative d'interroger les autres Fédérations du Parti sur la situation du marché du travail dans leurs départements respectifs.

En effet, la région parisienne, bien qu'elle soit en expansion, voit augmenter le nombre des licenciements.

Que ce soit en banlieue Sud (à Montrouge, plus de 2.000 suppressions d'emploi; à Malakoff, près de 1.000, etc.) ou au Nord (La Courneuve, Aubervilliers, Gennevilliers) ou à l'Ouest (Levallois, St-Ouen).

Peu à peu les usines licencient les travailleurs.

La décentralisation est une des raisons invoquées (Saviem, Citroën, S.N.E.C.M.A.), mais est-elle la vraie raison?

Pour pouvoir proposer une plate-forme politique cohérente face aux licenciements il est nécessaire d'avoir des informations les plus complètes possibles sur l'emploi dans les régions indus-

trielles et les régions de sous-emploi qui, en principe, doivent recueillir les industries « décentralisées ».

Plus nous aurons de réponses au questionnaire ci-dessous, plus nous pourrons avancer dans la réflexion et la proposition de solutions.

QUESTIONNAIRE

1

I. — Fédération:
Nom:
Entreprise:
Section:
Fabrication dominante:
L'entreprise a-t-elle procédé depuis juillet 1965 à des licenciements:
— Combien de salariés à cette époque:
— Combien de salariés maintenant:
— Combien de licenciés:
— Ces licenciements portent sur quelles catégories professionnelles?

NOMBRE

	Actuell.	Av. juill. 65
O.S.:
O.P.:
Techniciens:
Administratifs:
Ingénieurs:
Maîtrise:

— Ces licenciements ont principalement touché des travailleurs de quel âge?

HOMMES

Nombre avant juillet 1965
Moins de 45 ans:
Plus de 45 ans:

Actuellement

Moins de 45 ans:
Plus de 45 ans:

FEMMES

Nombre avant juillet 1965
Moins de 45 ans:
Plus de 45 ans:

Actuellement

Moins de 45 ans:
Plus de 45 ans:
— Y a-t-il eu des retraites anticipées? Des licenciements pour cause de maladie?

2

II. — Quelle que soit la situation réelle depuis un an, les habitants de la commune sont-ils préoccupés par les problèmes de chômage?

— Les organisations syndicales agissent-elles à ce sujet: comment?

— A propos de ces suppressions d'emplois, une action politique se développe-t-elle et sous quelle forme?

— Dans la région, les licenciements sont-ils considérés comme dus à:

- La concentration:
- La réorganisation:
- La décentralisation:
- Le manque de commandes:

3

III. — Dans la région, les possibilités de reclassement à qualification et salaires égaux sont-elles possibles?

— Sinon, quelles sont les possibilités de reconversion et de recyclage des travailleurs?

— Dans quelles conditions?

— Est-ce possible, par exemple, pour un ouvrier qui a une famille à charge?

— Comment circule, dans la commune, l'information sur:

- les offres de travail:
- les changements à venir:
- les perspectives professionnelles pour les jeunes:

— Les C.A.P. et B.E.I., préparés dans la région, correspondent-ils aux caractères réels de l'emploi?

— Sinon, quels sont les métiers préparés et non réellement exercés:

— Quels seraient les métiers qu'il faudrait pourvoir en apprentis et qui ne sont pas préparés?

— Serait-il souhaitable de créer un organisme qui aurait trois caractères:

- des moyens modernes d'information sur la situation exacte de l'emploi et la diffusion rapide de ces données:
- des capacités de prévision à court terme du marché de l'emploi, donc d'orientation des travailleurs:
- des possibilités d'intervention sur les différentes formations:
— définitions des sections des collèges d'enseignement technique et lycées techniques:
- définitions des sections de formation professionnelle accélérée ou autres organismes de reconversion et de recyclage?

— Quelle devrait être le mode de gestion?

- Participation syndicale:
- Gestion paritaire:
- Autres:

— Quelle liaison avec les comités d'entreprises faudrait-il envisager?